

Communiqué de presse

Le business plan définitif le confirme: le centime climatique est très efficace

Objectif de réduction dépassé

Berne, 29.06.07 – routesuisse – Fédération routière suisse FRS a pris acte avec joie et satisfaction du fait que la Fondation Centime climatique dépassera, selon son business plan définitif déposé aujourd'hui au DETEC, de 40% l'objectif de réduction du CO₂ qui lui a été fixé. Pour routesuisse, un des quatre membres fondateurs de la Fondation Centime climatique, l'introduction d'une taxe CO₂ sur les carburants est ainsi définitivement hors de discussion.

Le principal avantage du centime climatique est de réaliser l'objectif de réduction du CO₂ de manière économique sans pour autant creuser un trou de quelque 650 millions de francs par an dans la caisse fédérale comme cela aurait été le cas avec une taxe CO₂ de 30 ct. par litre de carburant. Le centime climatique sur les carburants est donc véritablement «l'œuf de Colomb».

L'efficacité réelle du centime climatique est illustrée par le business plan définitif remis aujourd'hui au Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC): au lieu de provoquer une réduction des émissions de dioxyde de carbone (CO₂) de 9 millions de tonnes entre 2008 et 2012, le résultat définitif pour cette période sera de l'ordre de 13 millions de tonnes, soit 40% de plus que l'objectif dont il a été convenu.

Une réduction d'environ 10 millions de tonnes est obtenue au moyen des certificats de Kyoto, c'est-à-dire grâce à la réalisation de projets de qualité à l'étranger. Un investissement de 210 millions de francs, soit à peine 29% des moyens financiers disponibles de 735 millions, suffit à cet effet. En matière de CO₂, il faut donc inverser la devise «penser globalement et agir localement» et dire «penser localement et agir globalement».

Compte tenu de ladite énergie grise (importation de marchandises et de biens), il est raisonnable et conséquent de réduire les émissions de CO₂ à la source, donc au moment de la production à l'étranger. Cette conception admise par l'Union européenne (UE) s'applique aussi parfaitement à un pays industrialisé comme la Suisse où les émissions de CO₂ par habitant sont déjà extrêmement basses en comparaison avec d'autres nations industrialisées.

Conjointement avec l'Union pétrolière (UP), les associations routières avaient cherché intensément en 2004 des solutions facultatives dans le cadre de la loi sur le CO₂ pour ensuite proposer le système novateur et efficace du centime climatique sur les carburants. Le trafic routier motorisé peut ainsi utiliser les instruments de la loi sur le CO₂ sans qu'il soit nécessaire de conclure avec chaque consommateur individuellement une convention sur l'exemption de la taxe CO₂.

routesuisse – Fédération routière suisse FRS (anciennement Fédération routière suisse FRS – Schweizerischer Strassenverkehrsverband FRS) est l'organisation faîtière de la branche automobile et du trafic routier suisses. routesuisse réunit 35 associations de la branche automobile et routière ainsi que de nombreuses organisations d'usagers de la route et de moniteurs de conduite. Ses principales organisations de soutien sont le TCS (Touring Club Suisse); auto-suisse (Association des importateurs suisses d'automobiles); l'UPSA, l'Union professionnelle suisse de l'automobile; ACS (Automobile Club de Suisse) et l'ASTAG (Association suisse des transports routiers).